

Réf: Dossier 424211

Avis de constitution

SOCIETE « HORUS LABS »

Siège Abidjan- Cocody II Plateaux vallon Sainte
Cécile, Lot 2064 A, ilot 184., Lot 2064, Ilot 184

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 20/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HORUS LABS »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en Côte d'Ivoire les opérations dans les domaines suivants :

le contrôle qualité multi-domaine (aliments, médicaments, cosmétiques, dispositifs médicaux, eaux, produits d'entretien, matières premières) ;

les analyses biologiques et toxicologiques ;

la microbiologie industrielle ;

la biologie médicale,

l'étude de stabilité,

la validation de méthodes analytiques,

Production, transformation, distribution et vente de produits d'origine végétales, animales et biologiques ;

Production, transformation, distribution et la vente de matière première, chimique, d'origine végétale ou animale ;

Assemblage de produits (aliments, médicaments, cosmétiques, dispositifs médicaux, eaux, produits d'entretien, matières premières) ;

la certification de produits ;

L'intelligence artificielle appliquée au contrôle qualité ;

la formation technique et scientifique ;

la promotion de la sécurité sanitaire, de l'innovation, du développement durable et de la

conformité réglementaire aux normes nationales et internationales ;

Recherche scientifique ;

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan- Cocody II Plateaux vallon Sainte Cécile, Lot 2064 A, ilot 184., Lot 2064, Ilot 184

Dirigeant(s) M ASSEMIEN ETIENNE NARCISSE AHONZI (GÉRANT), M KOUADIO BINDE JEAN ARTHUR (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03531 du 28/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46155/GTCA/RC/2025 du 28/07/2025

